

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.
9 — 02 — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — Express.
7 — 22 — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 20 — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — Express.
12 — 38 — Omnibus-Mixte.
4 — 44 — soir, Omnibus.
10 — 30 — Poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

Chronique Politique.

AGIR A TEMPS.

Si on avait demandé à Orléans, pour arrêter l'invasion prussienne, la moitié de l'argent que lui enlèveront les réquisitions de l'ennemi, Orléans aurait probablement jeté les hauts cris.

Si, le jour où il a été évident qu'à moins d'un effort gigantesque et soudain, les forces prussiennes nous déborderaient de tous côtés, on avait demandé aux départements envahis le quart de ce qu'ils ont perdu, ils ne se seraient résignés qu'avec peine à ce sacrifice.

Quelle a été notre grande erreur, depuis nos premiers revers ?

C'a été de ne faire les choses qu'à demi, de vivre au jour le jour, de ne pas mesurer la grandeur de l'effort à faire, de croire que la victoire ne nous avait fait qu'une infidélité passagère, et qu'elle reviendrait d'elle-même sous nos drapeaux.

Si on avait pris en juillet, au début de la guerre, les mesures auxquelles on a été amené en août, les Prussiens n'auraient pas franchi la frontière.

Si on avait pris en août les mesures qu'il a fallu, sous le coup de la nécessité, édicter en septembre, les Prussiens ne se seraient pas avancés jusqu'au cœur du pays.

Enfin, si on avait adopté et pris en septembre les résolutions que l'on a jugées indispensables en octobre, nous pourrions aujourd'hui reprendre l'offensive et envelopper les Prussiens par un immense réseau de forces sous Paris.

On n'a pas voulu voir la réalité des choses. On s'est payé de mots et de manifestations. Quand une mesure énergique était proposée, dès le 10 août, elle s'émiettait dans la discussion; on hésitait à rappeler les anciens militaires; on ne voulait pas enlever à leurs foyers les hommes de 25 à 35 ans qui n'avaient pas servi; on répugnait à armer la garde nationale.

C'est ainsi que, pour ne pas avoir agi à temps, on en est venu à la nécessité de lever et d'enrôler tous les hommes, de 20 à 60 ans, soit dans l'armée régulière, soit dans la garde nationale.

Et de même, qui avait songé d'abord à la défense locale? Ce n'est qu'à la dernière extrémité que les départements et les villes ont songé à se défendre eux-mêmes; ils étaient envahis qu'ils n'étaient pas encore armés, espérant toujours qu'une heureuse fortune viendrait les soustraire à cette patriotique mais pénible mission.

Le quart de ce qu'il faut faire en octobre eût sauvé la France au mois d'août.

Nous craignons que, malgré les cruelles leçons de l'expérience, cette déplorable tendance

ne nous conduise à de nouveaux malheurs. Nous craignons que les départements non envahis ne comptent trop sur la résistance des départements envahis pour épuiser la force envahissante; nous craignons qu'à Paris on ne compte trop sur la province, et que dans la province on ne compte trop sur Paris.

Nous craignons que le génie de l'imprévoyance et de la désorganisation n'ait pas encore dit son dernier mot, et que nos forces, éparpillées au lieu d'être concentrées, ne se présentent jamais devant l'ennemi, comme la fatalité et l'incurie l'ont voulu depuis le commencement de la guerre, qu'avec une navrante infériorité numérique, alors que tout le monde sent aujourd'hui que nous pourrions écraser les Prussiens sous le nombre.

Ces préoccupations douloureuses, nous ne les perdrons complètement que le jour où nous verrons, dans les résolutions du pouvoir, la netteté se substituer à la confusion, un plan d'ensemble aux combinaisons isolées et accidentelles, la marche en avant, familière au Français, à cette retraite sur toute la ligne, à laquelle nos soldats n'étaient pas habitués, et qui nous serre si tristement le cœur.

Toutes les illusions sont tombées maintenant: nous ne pouvons nous sauver qu'en prenant le contre-pied de la marche qui a été suivie. Faire les choses à temps au lieu de n'arriver que trop tard et de ne procéder qu'au fur et à mesure du besoin s'élargissant sans cesse; ne pas nous en remettre les uns sur les autres de l'effort à faire, mais, province ou Paris, départements envahis ou non envahis, habitants du Midi ou du Nord, de l'Ouest ou de l'Est, agir ensemble et nous imposer résolument les mêmes sacrifices; enfin, dans le pouvoir, remplacer les lenteurs, les tiraillements, les hésitations, par l'énergie de l'impulsion et de la direction: à cette triple condition, nous sortirons victorieux de cette crise redoutable où notre pays ne semble montrer une si incomparable vitalité, que pour donner en même temps la mesure du désarroi et de la désorganisation qui en paralysent les élans. (La France).

La situation paraît rester la même à la Ferté-Saint-Aubin et à Lamotte-Beuvron.

Les quelques mouvements signalés de la part des Prussiens trahissent une sorte d'indécision. Mais nous commençons à savoir ce que veulent dire ces allées et venues et ces feintes rétrogrades. Elles cachent presque toujours les préparatifs de quelque tentative.

Le fait qu'ils se fortifient dans Orléans, — sans doute pour avoir en cas d'échec le point d'appui que nous n'avons pas su nous ménager, — nous porte à croire qu'ils n'ont point renoncé à pousser en avant, mais qu'ils attendent pour le faire des renforts et un moment opportun.

Espérons que, cette fois, ils ne nous prendront pas au dépourvu.

Soissons a capitulé dimanche matin, après quatre jours de bombardement.

Ainsi tombent l'une après l'autre, faute d'être secourues, les courageuses mais impuissantes garnisons qui ont essayé de conserver à la défense nationale quelques derniers refuges sur les derrières de l'ennemi.

« Place assiégée, place prise », dit un axiome militaire. Nous en faisons la triste expérience.

Sommes-nous destinés à la faire jusqu'au bout, à laisser Metz et Paris succomber comme Toul, Strasbourg et Soissons?

La réponse est entre les mains du gouvernement.

L'Etoile Belge reproduit une dépêche de Londres publiée par la Nouvelle Presse de Vienne, disant: La Russie s'est décidée à faire une démarche sérieuse en vue de la paix. La Russie proteste contre le bombardement éventuel de Paris, le roi de Prusse ayant déclaré qu'il était prêt à entrer en négociation. On négocie maintenant, afin qu'un délégué du gouvernement puisse librement communiquer avec Tours.

Il existerait au quartier-général prussien deux influences.

Celle de M. de Bismark et celle de M. de Moltke, chef du parti militaire.

La continuation du siège, coûte que coûte, serait l'avis de ce dernier et du roi.

M. de Bismark, au contraire, avec la prudence de la politique, donnerait un conseil différent. L'énergie des mesures prises, le calme de la population, les nouvelles de la province, l'inconnu de l'avenir pour les Prussiens, militeraient en faveur d'un hivernage loin de Paris.

Le corps diplomatique, réuni chez le nonce, a rédigé une protestation contre M. de Bismark. Le prince Wittgenstein, attaché russe militaire, a été porter à Creteil, aux avant-postes prussiens, cette protestation. On la lui a prise, mais il lui a été défendu d'aller plus loin.

Un attaché d'ambassade espagnol, M. Alfonso de Aldansa, faisant fonctions de courrier de cabinet, a essayé de franchir les lignes prussiennes, afin de porter des dépêches à son gouvernement. Un avant-poste ennemi qu'il a rencontré près de la Malmaison, l'a obligé de rentrer à Paris. Ce jeune diplomate n'a pas même pu obtenir quelques instants d'entretien avec l'officier commandant le détachement.

Depuis le 7 octobre, le cordon prussien est beaucoup moins resserré. Un certain nombre de soldats et de gardes mobiles ont pu entrer dans Paris. On a pris 1,500 bœufs à l'ennemi,

et on a pu, sous la protection des canons du Mont-Valérien, aller cueillir des légumes dans les champs.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Nemours, 14 oct., 8 h. 11 soir.

Préfet Seine-et-Marne, à l'Intérieur, Tours.

Hier, francs-tireurs ont attaqué, près la Table-du-Roi, forêt de Fontainebleau, des cavaliers wurtembergeois, en ont tué plusieurs, dont l'officier blessé et démonté, d'autres ont poursuivi le reste presque jusqu'à Melun.

Panique sans doute dans les Wurtembergeois occupant cette ville, car tout le régiment est parti précipitamment, laissant à caserne une partie de son butin. On y a retrouvé fusils de gardes nationaux, mais dépourvus de leurs chiens, qui ont été découverts cachés dans une cave de la caserne.

L'ennemi avait annoncé se porter sur Fontainebleau, Nemours et communes voisines pour forcer à contributions; aussi volontaires nombreux marchent à sa rencontre dans forêt.

Nogent-sur-Seine, 5 h. soir, 15 oct.

Chasseurs républicains de la Loire.

Expédition heureuse. Nous avons attaqué 500 gardes bavarois près de Sezanne (Marne). 38 soldats ennemis ont été mis hors de combat. Le commandant et 2 officiers ont été tués. Les Bavarois ont battu en retraite. Tous les nôtres sont sains et saufs.

Un rapport écrit partira demain.

Beaugency, le 17 oct., 2 h. 45.

Dix neuf Prussiens ont déjeuné ce matin à Meung. D'autres au nombre d'environ 400 venaient de St-Ay dans la direction de Meung. Le campement ennemi est au château de Bel-Air, entre Meung et St-Ay. Les Prussiens ont passé hier à Baule, après avoir fait sauter le viaduc de Beaugency. Ils ont mis le feu à la maison du maire de Baule, au hameau de Villeneuve, et l'ont emmené prisonnier. Orléans est toujours envahi. (Sous toutes réserves).

Blois, 17 oct., 6 h. matin.

Hier, l'ennemi, 50 cavaliers environ, s'est avancé vers St-Laurent-des-Eaux, jusqu'au delà du carrefour de Moque-Barry. Les francs-tireurs de la Dordogne et d'Indre-et-Loire, qui occupaient ce carrefour, l'ont laissé passer et ont ensuite fait feu sur lui. L'ennemi s'est replié rapidement, avec une perte évaluée à 20 hommes tués ou blessés.

Vers 4 heures du soir, une nouvelle reconnaissance, appuyée d'infanterie et d'artillerie, s'est avancée dans la même direction; les francs-tireurs étaient à leur poste et l'ont reçu par un feu nourri. L'ennemi s'est retiré et a ouvert un feu assez vif d'artillerie. Ses pertes ont été plus considérables que celles du matin; les nôtres sont nulles. Deux prisonniers ont été faits; un capitaine et un soldat.

Fleury-sur-Andelle, 15 octobre.

Après le combat qui a eu lieu à Ecois et où les Prussiens ont engagé 800 hommes d'infanterie et un régiment de cavalerie, l'ennemi s'est replié sur Etrepagny et Gisors. Il paraît que ce matin il avait très peu de monde sur les deux points, et il semblerait vouloir se retirer sur Magny.

De Gisors à Ecois, le pays du Vexin est rempli de Prussiens isolés, cachés derrière les obstacles et les plis de terrain. Rien n'annonce qu'ils veuillent se porter de nouveau sur Ecois. Il y a, en ce moment, calme plat aux environs de Fleury-sur-Andelle.

Les gardes nationales placées dans ce pays m'ont donné les plus grands témoignages de leurs sentiments patriotiques.

Rouen, 14 octobre, 10 h. 30, soir.

Général commandant la 3^e division militaire au ministre de la guerre.

L'ennemi, avec des forces qu'on évalue à 20,000 hommes commandés par les princes Albrecht et de Hohenlohe, occupe Gisors et Magny; ce matin il a attaqué nos avant-postes à Ecois. Il y a eu une rencontre de cavalerie sur ce point, dans laquelle le 12^e chasseurs a eu 3 tués, 6 blessés dont un officier qui l'a été trois fois. Nous avons conservé nos positions.

Nota. — Une autre dépêche donne le nom de l'officier blessé; c'est M. Beuve, sous-lieutenant.

Saint-Quentin, 17 oct., 7 h. 50, matin.

Préfet de l'Aisne à Gouvernement.

La place de Soissons a capitulé dimanche matin, à 8 heures et demie, après un bombardement de quatre jours.

Battembourg, 16 oct., soir.

Dans la journée d'aujourd'hui on a entendu une très-forte canonnade autour de Metz et de Thionville. Il y a quelques jours on était parvenu à ravitailler Thionville en hommes et en vivres.

Belfort, 15 oct., 5 h. 15, soir.

Je reçois du colonel commandant la place de Neufbrisach, la dépêche suivante :

D'après les renseignements reçus hier et aujourd'hui, l'armée qui entoure la place se renforce, et a envoyé à Strasbourg environ 200 voitures de réquisitions pour y chercher le matériel dont elle a besoin pour établir un camp qui sera sans doute placé du côté de Veckolsheim, sur la route de Neufbrisach à Colmar, et le matériel du siège nécessaire à l'attaque de la place.

Pour le moment, je ne crois pas que l'armée ennemie compte plus de 4,000 hommes. Je prévois néanmoins quelque jour un bombardement en attendant le commencement des travaux de siège.

La défense est bien préparée, l'état sanitaire de la garnison est bon. Je ne rendrai la place qu'après la destruction de la ville et des remparts.

Avant-hier, l'ennemi a fait rentrer dans la place une cinquantaine de femmes et enfants en les menaçant de tirer dessus s'ils ne retournaient pas immédiatement à Neufbrisach.

Le 7, nuit de bombardement: 7 tués, 21 blessés, 10 maisons brûlées.

On écrit de Besançon en date du 17 :

Le général Cambriels ne s'est pas replié devant des forces supérieures en nombre: il n'a poussé jusque sous nos remparts que pour aguerrir ses troupes au métier des camps. L'ennemi ne menaçait encore ni la trouée de Belfort ni les gorges du Doubs, cet habile temporisateur a pensé qu'il valait mieux s'assurer des positions sur le seuil des Vosges et à l'entrée des routes qui mènent vers l'armée de Lyon, que de s'épuiser à la poursuite d'une armée qui n'existe peut-être encore que sur le papier, ou qu'à l'état de corps d'avant-garde.

DÉPÊCHES DE SOURCE PRUSSIENNE.

Berlin, 13 octobre.

Une dépêche officielle de Versailles, quartier-général du roi de Prusse, en date d'hier, 12 octobre, est ainsi conçue :

« L'armée française qui s'organisait sur la Loire a été attaquée par nos troupes hier, 11 octobre, et, après un combat qui a duré neuf heures, elle a été rejetée sur Orléans et au delà de la Loire.

« La ville même d'Orléans a été prise d'assaut.

« Plusieurs milliers de prisonniers sont tombés entre nos mains.

« Nos pertes ne sont relativement pas très-grandes.

« Nous avons eu engagés de notre côté le premier corps bavarois, et la 22^e division de cavalerie et infanterie. »

Berlin, jeudi 13 octobre.

Officiel. — Les Français ont incendié sans motif le château de Saint-Cloud, que les troupes prussiennes avaient épargné.

Dix bataillons ont fait une sortie qui a été repoussée facilement par le second corps bavarois. Nos pertes s'élèvent à dix-neuf hommes.

Versailles, jeudi 13 octobre.

Les journaux de cette ville reparaissent.

Un tribunal militaire a été établi dans Paris qui procéderait assez arbitrairement à l'égard des fuyards et des déserteurs.

M. de Bismark habite la maison de M. Jesse; le prince Charles celle du prince de la Moskowa.

Les deux quartiers-généraux ont été établis sans difficulté. Celui du roi se trouve dans le quartier de l'Ouest, et celui du prince royal dans le quartier de l'Est.

La chancellerie fédérale se trouve dans la rue Corance.

Les forteresses situées sur la frontière belge se préparent à être assiégées. Le bombardement de Mézières commencera prochainement. Le commandant de Landrecies a ordonné l'inondation des environs de cette place.

Londres, 15 octobre.

Le Times publie les nouvelles suivantes qui lui sont envoyées par son correspondant particulier à Berlin.

Le parlement de la confédération du Nord doit s'assembler sous peu pour voter un nouvel emprunt de guerre.

L'armée allemande se proposerait d'occuper le Mans et Angers, afin de séparer les chemins de fer du nord, des chemins de fer du sud, et d'isoler ainsi la Bretagne où, disent-ils, une croisade contre les Allemands hérétiques est prêchée par le clergé.

SAINT-QUENTIN.

Une dépêche, adressée au préfet du Nord par le préfet de l'Aisne, est venue calmer les inquiétudes que de fausses rumeurs avaient fait naître, dit le Journal d'Amiens. Avec une verve toute française, M. Anatole de La Forge annonçait que, bien que destitué pour sa mauvaise conduite par le roi de Prusse, et remplacé par l'officier prussien Lansberg, il resterait néanmoins à son poste, prêt à prendre au premier instant l'offensive.

Cette nouvelle a été accueillie avec une joie sans égale, et l'enthousiasme grandira encore quand on saura que, repoussés sur tous les points par nos courageux compatriotes, les Prussiens ont pris la fuite en entraînant avec eux vingt-six charriots chargés de leurs blessés et de leurs morts. Nos pertes, on le sait, ne s'élèvent qu'à trois morts et sept blessés.

Un service funèbre a été célébré dans la superbe cathédrale de Saint-Quentin, sur l'ordre de la municipalité, en l'honneur des trois braves tués sur les barricades en défendant leur ville et la France.

Toutes les autorités civiles et militaires et plus de 50,000 personnes assistaient à cette imposante cérémonie, présidée par le commissaire-général de la défense. Au cimetière, M. A. Testelin a pris la parole et, sur les tombes des héros tués en faisant leur devoir, il a remercié M. Anatole de La Forge de son exemple. « Le préfet Lansberg, s'est-il écrié, restera à Laon, la ville des lâches; toi, reste à Saint-Quentin, la ville des braves! »

Saint-Quentin, 11 octobre.

On nous communique l'extrait des dépêches suivantes, adressées à Lille par le préfet de l'Aisne :

« J'apprends par des informations sérieuses que les Prussiens, profondément humiliés de leur échec devant Saint-Quentin, veulent une revanche.

« Le roi de Prusse m'a officiellement destitué pour ma mauvaise conduite et j'ai déjà un successeur désigné à Laon, colonel ou général. Il annonce qu'il va revenir, parce qu'il lui faut à tout prix Saint-Quentin et le préfet français.

« Je communique ces renseignements au général Desaint qui est ici depuis hier.

« J'expédie demain à Lille les prisonniers prussiens.

« En résumé, nous attendons l'ennemi de pied ferme prêts à prendre l'offensive.

« La ville est en état de défense; elle est couverte de barricades et elle est défendue par environ 6,000 hommes de troupes diverses.

« Le commissaire général des départements du nord de la France est arrivé. »

Parmi les trois victimes de la lutte engagée au faubourg d'Isle, à Saint-Quentin, se trouve Louis Lecompte, modeleur, qui a perdu sa femme il y a environ un mois et laisse onze enfants.

La commission municipale provisoire de Saint-Quentin a décidé que la ville de Saint-Quentin adoptait les onze enfants de Lecompte.

Un renfort très-important de troupes régulières est arrivé à Saint-Quentin.

Mgr l'archevêque de Tours a adressé la lettre suivante à M. le ministre de l'intérieur, au sujet des violences commises à Lyon et à Marseille contre des membres de communautés religieuses.

« Tours, le 13 octobre 1870.

« Monsieur le Ministre,

« Dans la position qui m'est faite à Tours par les événements, je reçois les vœux et parfois les plaintes de plusieurs de mes vénérables collègues, et je regarde comme un devoir de les transmettre au gouvernement. Qu'il me soit donc permis, Monsieur le ministre, d'appeler votre attention sur de graves excès qui se sont commis dans le Midi, et que déplorent, non-seulement les évêques, mais tous les honnêtes gens.

« Vous ignorez, sans doute, que des prêtres de Lyon, appartenant à divers ordres religieux, ont été, les uns incarcérés, d'autres chassés de leurs demeures, ce qui est apparemment plus facile pour les prétendus patriotes que de chasser les Prussiens; peut-être aussi ne savez-vous pas que, depuis dix sept jours, dix prêtres et quatre Pères de la Mission de France à Marseille, sont retenus en prison.

« Ces violences se sont accomplies sous de misérables et absurdes prétextes. Mon patriotisme a besoin d'espérer que nous viendrons à bout de l'invasion; mais quand j'entends dire que le clergé envoie de l'or et des armes aux Prussiens, quand je vois un peuple assez infirme d'intelligence pour le croire, et des autorités locales assez faibles pour se rendre complices de telles extravagances, je ne puis m'empêcher de trembler pour l'avenir de mon pays.

« Personne dans les rangs ecclésiastiques ne songe à mettre obstacle à l'établissement du nouveau gouvernement; mais je doute qu'on fasse les affaires de la République en violant le domicile des citoyens paisibles et en blessant toutes les consciences chrétiennes.

« L'honorable membre du gouvernement que j'ai pour hôte m'a toujours manifesté des pensées de modération et de bienveillance, et j'ai la confiance, Monsieur le Ministre, qu'un esprit aussi honnête et aussi élevé que le vôtre reconnaîtra la nécessité de mettre promptement un terme à de brutales injustices. La détention des prêtres et des Pères de la Mission de France, à Marseille, si elle se prolongeait plus longtemps, serait une tache pour la Républi-

que naissante, et ne pourrait que faire mal augurer de son avenir.

« Veuillez bien agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

« J. HIPPOLYTE,
« archevêque de Tours.

« P.-S. Au moment où j'achève cette lettre, je reçois de Marseille une pétition adressée aux membres du Gouvernement de la défense nationale à Tours, et signée par les noms les plus honorables. Cette pétition tend à obtenir la mise en liberté des Pères de la Mission de France, injustement et illégalement emprisonnés; elle est accompagnée d'une demande inutilement adressée à M. l'administrateur supérieur du département des Bouches-du-Rhône, et revêtue de cinquante-cinq signatures des plus recommandables. On me prie de transmettre ces pièces au gouvernement de Tours, et d'appuyer une démarche inspirée par un sentiment de justice; je les joins à ma lettre: elles en sont comme les pièces justificatives. »

UNE DÉLATION.

Voici comment les journaux allemands racontent la manière dont les dernières et secrètes communications télégraphiques de Paris avec le sud et le nord de la France ont été coupées :

La recherche de ces fils mystérieux avait donné beaucoup de peine aux Prussiens sans qu'elle eût abouti à aucun résultat. Cependant il arriva que, durant ces jours, le comte de Bismark, le général de Moltke et le prince royal de Prusse reçurent chacun plusieurs lettres d'une écriture féminine, d'après lesquelles ils étaient priés de délivrer le mari de la dame, auteur de cette correspondance, et qui était retenu prisonnier par les Français à Montereau; en échange de ce service, elle leur assurait la révélation d'un secret important. Comme des offres de ce genre, et beaucoup d'autres analogues arrivaient chaque jour par centaines à ces messieurs, ils ne tinrent aucun compte des billets dont ils s'agit.

Mais le 25 septembre, dans la matinée, on annonça au comte de Bismark la visite d'une jeune dame qui demandait avec instance à pouvoir lui parler. On la fit entrer et elle expliqua alors au comte que les lettres à lui adressées étaient de sa main; que son mari, israélite et Hongrois de naissance, nommé Joseph Lunzer, avait, comme Français naturalisé, été employé au service général d'exploitation des chemins de fer, à Paris, en qualité d'ingénieur, et que, avant le blocus de la capitale, il avait été chargé spécialement d'établir le télégraphe entre Paris et Tours, ainsi qu'entre Paris et Rouen.

Après avoir accompli son œuvre, il avait été envoyé à Montereau pour y surveiller le service et y faire quelques réparations, et il avait reçu du général Trochu une lettre apparemment de recommandation pour les autorités de cette ville. Mais lorsqu'il y arriva, il lui fut déclaré que, en raison de son origine allemande (il était né à Pressbourg), on devait le mettre pendant quelque temps sous surveillance. Peu de jours après, le maire lui avait fait comprendre que trois mines avaient été pratiquées le long de la voie du chemin de fer, près de Montereau, pour faire sauter les troupes prussiennes si elles arrivaient par des trains, et qu'il devait relier ces mines par une batterie électrique.

« Mon mari, continua la dame, s'est refusé à faire cela en invoquant sa mission, qui n'était que de surveiller le télégraphe et non d'établir de nouveaux fils. Là-dessus, il fut maltraité, jeté en prison, et se trouve sans nul doute en danger de mort. »

Après que la dame eut suffisamment prouvé son identité, M. de Bismark eut un entretien avec M. de Moltke, et trois heures plus tard, une petite expédition partait pour Montereau avec un escadron de hussards et toutes les précautions de la plus grande prudence.

Les troupes arrivèrent le soir dans la ville étonnée de cet incident; le maire, plus surpris encore, fut arrêté, et l'ingénieur hongrois fut

sorti de sa prison ; les mines indiquées furent trouvées et détruites, et, sous la direction de Lunzer, les Prussiens découvrirent également bientôt dans le lit de la Seine, dans quatre différentes directions, les mystérieuses communications télégraphiques de la capitale.

Voici le cri de détresse et de douloureuse colère que pousse un de nos confrères de Rouen :

« Si la Normandie est envahie, pillée, sac-cagée comme la Brie et la Beauce, l'histoire dira que les bras ne manquaient pas à sa défense ; mais que ces bras auront manqué d'une tête pour les rassembler contre l'ennemi.

« On dirait que depuis bientôt trois mois il règne dans les hautes régions politiques, civiles et militaires, un esprit de vertige, d'illusion et de torpeur, qui va jusqu'à la perte de l'instinct de conservation. »

On aurait tort de voir dans cette explosion la boutade isolée d'un esprit mécontent. Notre confrère rouennais ne fait que traduire hautement ce qui se répète d'un bout à l'autre de la France.

On lit dans la *Liberté* du 17 octobre :

« Le maire de Beaugency doit être, à l'heure qu'il est, fusillé. Il a amplement mérité cette peine. Et si, par impossible, nos chefs militaires, pris de commisération, ne fusillaient pas ledit maire, ils deviendraient aussi coupables que lui.

« A Beaugency, 20 Prussiens, misérables maraudeurs, sont venus. A leur approche, le maire a désarmé la garde nationale ; puis, quand les Prussiens sont entrés dans la ville, ils ont trouvé à boire et à... s'amuser.

« Heureusement pour notre honneur, les francs-tireurs sont arrivés quelque temps après et ont immédiatement garrotté M. le Maire. »

DOCUMENTS COMMUNIQUÉS.

A la suite des douloureux événements dont la ville de Dreux et ses environs ont été le théâtre, dans les journées des 9, 10 et 11 octobre, M. Batardon, maire, qui se devait à lui-même, autant qu'à ses administrés et à ses devoirs envers la France, d'essayer au moins une tentative de résistance, avait été mis en état d'arrestation. Amené à Tours, il a subi un interrogatoire, d'où il est résulté que M. Batardon n'a été, dans ces tristes circonstances, que l'instrument à l'aide duquel des gens décidés à tout plutôt qu'à se battre, et au nombre desquels on a le regret de compter certaines autorités de la ville, ont consommé l'acte de lâcheté qui laissera une trace si malheureuse dans l'histoire de Dreux. Dans cette situation, on a pensé que M. Batardon, ancien maire, officier de l'empire, devait être abandonné, comme ses conseillers et ses complices, au verdict de l'opinion publique. Aujourd'hui il est libre. Qu'il retourne, s'il l'ose, au milieu de ses concitoyens. C'est là qu'il trouvera le châtiment que mérite un tel oubli de ses devoirs de magistrat et de Français.

L'armement des gardes nationales se poursuit avec activité. Il représente aujourd'hui 1,133,341 armes distribuées, parmi lesquelles figure pour 280,758 fusils l'armement des gardes nationales de Paris. A ces onze cent mille fusils, il s'en joindra prochainement un nombre moins égal, provenant des opérations de la commission d'armement. Les distributions se font d'abord au profit des corps mobilisés.

LES MANIFESTATIONS.

On peut considérer comme terminée au profit de la paix intérieure et de la concorde la crise qui, à plusieurs reprises, s'est traduite par deux tentatives turbulentes d'une faible portion de la population parisienne.

Voici ce qu'écrivait un spectateur désintéressé, à la date du 12 octobre :

« Tous les journaux sans exception, ce matin, y compris ceux de M. Delescluze et celui

de M. Pyat (qui s'amende), les uns de la façon la plus absolue, les autres avec des réserves, comme le *Rappel*, se prononcent pour l'adhésion sincère au Gouvernement de la défense, qu'il faut suivre et servir en lui laissant, disent les journaux les moins élogieux, la responsabilité de l'insuccès dont il ne pourrait plus accuser personne. A moins donc de malheurs ou de fautes tout-à-fait imprévus du gouvernement actuel, on peut dire que l'anarchie a donné sa démission et que M. de Bismarck a perdu définitivement et irrévocablement le seul allié sur lequel il pût compter dans Paris.

« M. Jules Favre a été vivement félicité par tous les membres du corps diplomatique présents à Paris de l'attitude ferme du gouvernement, de sa victoire sur l'anarchie et de l'excellent renom que l'incident vaudrait à la République auprès des Etats de l'Europe. »

On mande de Lille que le ballon le *Jules Favre* apporte les avis suivants de Paris, 16 octobre :

« Au point de vue politique, le calme le plus complet règne dans la capitale. L'accord de tous est cimenté par la vie commune sur les remparts. La résolution patriotique de tous est inébranlable. Il se confirme que les Prussiens sont obligés de se retrancher dans la ligne de leur artillerie. La plaine est entièrement balayée par les formidables canons des forts. Les pointeurs de la marine font mouche à 6,000 mètres. En l'état actuel, le bombardement de Paris est impossible. Les fortifications offrent aux assiégeants une ligne infranchissable. Paris fabrique facilement toutes espèces d'armes. Les vivres sont abondants et les approvisionnements suffiront pour longtemps. »

On écrit d'Epinal, 11 octobre :

Jeudi dernier, il y a eu un combat assez sérieux à la Bourgonce, petit village situé entre Rambervillers et Saint-Dié, non loin de cette dernière ville. Ainsi que le télégraphe vous l'avait annoncé, ce combat n'a pas eu le résultat qu'on pouvait espérer d'abord. Il y a eu une pénible méprise qui a paralysé les meilleurs efforts. Les mobiles des Vosges et de la Meurthe ont tiré sur les francs-tireurs bretons au moment où ceux-ci s'emparaient de quatre pièces d'artillerie appartenant à l'ennemi. On les avait pris pour des Prussiens : de là l'erreur malheureuse. A mon avis, le soldat français, quelle que soit l'armée à laquelle il appartient, devrait avoir le pantalon rouge ; de cette façon, on ne pourrait plus se tromper. Dans l'affaire de la Bourgonce, où l'ennemi a perdu 400 hommes, les francs-tireurs de toutes catégories se sont admirablement conduits. Ceux de Colmar ont montré un sang-froid digne de nos soldats d'Afrique ; ils ont, au nombre de 250, fait reculer 1,200 Prussiens. Les Bretons se sont battus comme des lions ; les francs-tireurs du Midi ont protégé notre artillerie qui a fait beaucoup de mal à l'ennemi ; ceux de Neuilly ont perdu 35 des leurs.

Les mobiles des Vosges et de la Meurthe, commandés par des officiers incapables pour la plupart, ne méritent pas les mêmes éloges ; il y a eu parmi eux un moment de panique qui a complètement nuï au succès de la journée ; néanmoins nous avons conservé nos positions, et nos pertes sont inférieures à celles de l'ennemi.

M. Cambriels inspire une grande confiance ; sa présence au milieu des troupes produit un excellent effet. Je ne dois pas oublier le 32^e régiment de marche, composé des dépôts des 27^e, 54^e, 37^e, 78^e, 82^e de ligne, commandé par le colonel Collin, qui a été grièvement blessé à la tête de ses soldats. Le général Dupré a été blessé.

Le combat de la Bourgonce a duré de 7 heures du matin à 5 heures du soir. On avait fait appel au patriotisme des gardes nationales, et un très-grand nombre de gardes nationaux y ont répondu. A Epinal, il y a eu à ce sujet une méprise qui a provoqué une manifestation féminine assez curieuse.

M. Martin, commandant de la garde nationale de cette ville, avait convoqué tous les gardes nationaux sans distinction, pour quatre heures et demie du matin ; le rendez-vous était à la gare. Une très-grande partie s'y était rendue ; mais au bout d'un quart d'heure, plusieurs légions de citoyennes sont venues réclamer les élus de leurs cœurs. Elles voulaient bien admettre qu'on appelât les célibataires et les veufs ; mais quant aux pères de leurs enfants, c'était autre chose. Il y a eu un tumulte inexprimable ; les gardes nationaux mariés, placés entre le désir de défendre la patrie et celui de rester fidèles à leur serment conjugal, eurent un moment d'indécision ; le dernier sentiment l'emporta sur le premier, et ils reprirent la direction de leurs demeures, à la grande joie de leurs compagnes. Il en est resté deux cents qui ont pris le chemin du combat.

Je signale à la France la vaillante conduite des femmes de Rambervillers, lesquelles, en l'absence de la garde nationale, ont chassé 70 uhlands qui ont voulu faire des réquisitions en annonçant derrière eux, selon leur habitude, une armée de 20,000 hommes. Je ne sais quelle est la Jeanne Hachette qui a sonné le réveil, l'histoire nous le dira un jour. Toujours est-il qu'en moins d'une demi-heure, plus d'un millier de femmes étaient debout, frémissantes, armées de bâtons, de pelles, de fourches, de quenouilles, etc., et menaçant leurs envahisseurs. Ceux-ci eurent peur et prirent la fuite. Honneur aux femmes de Rambervillers !

On mande de Rome, le 17 octobre :

L'*Osservatore Romano*, qui avait suspendu sa publication, est reparu librement aujourd'hui. Ce journal assure que le pape est en bonne santé, et qu'il n'a pas l'intention de partir de Rome.

Une dépêche de Florence, du 17 octobre, dit :

MM. Visconti Venosta, Thiers et Senard ont eu hier ensemble une longue conférence. M. Thiers partira demain pour la France.

Pour les articles non signés : P. GODER.

Nouvelles Diverses.

Par décision en date du 17 octobre, M. le général Bourbaki a été chargé, sur sa demande, du commandement supérieur de la région du Nord.

— Le *Journal officiel* contient :

11 octobre. — Décret abolissant le cautionnement des journaux et décidant que les cautionnements actuels seront remboursés après la guerre.

12 octobre. — 1^o Nomination de M. Edmond Adam comme préfet de police, en remplacement de M. de Kératry, dont la démission est acceptée ;

2^o M. de Kératry est chargé d'une mission par le ministre des affaires étrangères ;

3^o Instruction commencée contre Flourens, qui, dans la journée du 10, a fait battre le rappel sous un prétexte faux, afin de pousser les gardes nationaux sur l'Hôtel-de-Ville avec des intentions insurrectionnelles.

— Il y a maintenant à Paris de véritables chantiers organisés pour la construction des ballons. C'est à l'Elysée-Montmartre qu'ont lieu les travaux de couture et de découpage : le vernissage est effectué à la gare du Nord. Le prochain ballon qui s'élèvera s'appellera le *Victor-Hugo*.

— Le conseil de guerre a jugé les déserteurs dans l'affaire de Châtillon. Il a prononcé cinq condamnations à mort.

— Les journaux anglais, muets jusqu'ici sur le fameux cercueil de Reims, se décident enfin à en parler.

Voici l'explication que nous en donne le *Times* :

« Nous apprenons de Reims la mort du duc

régnaient de Nassau, âgé de 53 ans. Sa mort a été occasionnée par la balle égarée d'un franc-tireur, qui le frappa dans sa voiture et tua un aide-de-camp à son côté.

« Il n'a survécu que 24 heures à sa blessure. Il était général de cavalerie prussienne et commandait le 5^e régiment des lanciers de Westphalie. »

— Dans une lettre, dit un télégramme de Rouen, 16 octobre, le frère du maréchal Bazaine proteste contre les insinuations du *Times* sur les menées bonapartistes du maréchal et sur les dispositions qu'on lui prête de se rendre avec Metz. « Il n'est pas, dit le frère du maréchal, de calomnie qu'on invente contre cette armée et son chef. Bazaine, ajoute la lettre, ne se dit pas maréchal de l'empereur, il se dit maréchal de France ; et, son frère vous le déclare, il ne l'oubliera jamais. »

L'enthousiasme des troupes est très-grand ici. Tout indique que l'ennemi n'osera pas avancer.

— Voici quelques détails sur la traversée du ballon le *Louis-Blanc*, parti de Paris le 12 au matin, et descendu près de Tournai :

Le voyage a été accidenté. Le ballon planait à 1,200 mètres de hauteur aux environs de Mantes, et les aéronautes étudiaient, à l'aide de leur lunette, les travaux des Prussiens, quand le sifflement des boulets, lancés obliquement par une batterie ennemie, les força de s'élever plus haut. En vidant un demi-sac de lest, ils s'élevèrent à 1,800 mètres au-dessus des nuages.

A midi vingt, les aéronautes effectuèrent la descente à Havines, près Tournai. L'atterrissage était périlleux, car le vent était fort. La nacelle traînait sur une voie de chemin de fer sur laquelle un train s'avançait.

L'arrivée des paysans permit cependant d'effectuer heureusement la descente. Ces braves gens accueillirent les voyageurs parisiens aux cris de : Vive la république française !

Les dépêches ont été de suite expédiées et des pigeons mis en liberté ont porté ensuite à Paris les nouvelles de la province.

— On a parlé d'un ballon libre qui aurait reçu des projectiles des Prussiens et serait tombé à Bellevue.

Il paraît que ce ballon emportait une caisse en fer-blanc dans laquelle se trouvaient des milliers d'exemplaires écrits en allemand du rapport de Jules Favre, et d'une proclamation exposant nettement les idées dans lesquelles marche le comité de la défense nationale.

Il se trouve donc parvenu à son adresse.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche dernier, sur le quai de Limoges, un garde mobile du dépôt d'instruction de Saumur a été renversé par un cheval attelé, qu'avait effrayé le bruit du tambour. Une des roues de la voiture lui a passé sur l'épaule, l'a fortement contusionné et lui a fait au front une blessure sans gravité.

Un incendie, dont la cause est inconnue, a eu lieu, dans la nuit du 14 au 15 courant, en la commune de Meigné, au préjudice du sieur Antoine Thibault, fermier. La perte consiste en 4,000 kil. de paille, estimés 300 fr., garantis par une assurance.

Dans la commune de Forges, le 16 de ce mois, un autre incendie a détruit la toiture d'une grange, des fourrages et du bois appartenant au sieur Bara-Butin. Le dommage s'élève à 480 fr. Rien n'était assuré. La cause est également inconnue.

A partir du 1^{er} novembre, les timbres postes français à la tête de l'Empereur ne seront plus acceptés par la poste en France.

De nouveaux timbres seront mis en circulation, portant une figure de la République, avec la légende : *Liberté, Egalité, Fraternité*.

Le ministre de la guerre rappelle aux autorités militaires et civiles, qu'aux termes d'une

décision ministérielle du 2 octobre 1870, les hommes qui se présentent pour s'engager à destination des zouaves et des régiments de cavalerie, ne doivent être acceptés que s'ils ont servi au moins un an, attendu que les circonstances exigent que les engagés volontaires à destination de ces régiments, soient immédiatement utilisés.

S'il y a un fond de vérité dans la révélation suivante, que nous apporte la *Situation*, ce n'est pas trop d'appeler sur le fait signalé toute la vigilance de nos comités d'armement :

« Personne n'ignore que les principaux de nos départements français ont voté des fonds nombreux, qui doivent être consacrés à des achats d'armes; mais ce que l'on ne sait pas, c'est que la plupart de ces départements sont représentés de telle sorte que les achats d'armes pour leur compte sont confiés à des personnes ayant intérêt à en paralyser l'exécution.

« C'est ainsi que la ville de Bordeaux se trouve représentée à Londres par un Prussien, homonyme du chef de l'une des premières maisons de banque allemandes de la cité, qui, s'obstinant dans l'idée qu'il est autorisé à interpréter les ordres reçus, néglige d'exécuter les marchés passés sur la foi du chef-lieu de la Gironde, sous prétexte que la paix étant prochaine, on lui saura gré de ne pas avoir reçu l'argent.

« Des journaux de Bordeaux confirment la vérité de ces renseignements pour ce qui concerne leur ville. »

GARDE NATIONALE DE SAUMUR.

Jeudi, école des guides pour les cadres. — Réunion à trois heures et demie au Champ-de-Foire.

Vendredi, école de bataillon. Tous les fusils devront avoir des tempons de cheminée. — Réunion à trois heures et demie, quai de Limoges. — Le rappel sera battu dans tous les quartiers à trois heures.

Le chef de bataillon remercie MM. les officiers, sous-officiers et gardes nationaux de l'exactitude et de la bonne volonté dont ils font preuve dans le service et les exercices.

Quelques cas d'indiscipline se sont produits cependant.

Le chef de bataillon rappelle à tous que la garde nationale doit donner à l'armée et à la garde mobile le bon exemple de l'ordre et de la discipline.

Dans le service, et surtout sous les armes, l'obéissance immédiate et sans réflexion est due à tous les chefs.

Dans les manœuvres, le silence le plus absolu doit être observé.

Cet ordre sera lu trois fois aux compagnies assemblées.

Le chef de bataillon, VÉTAULT.

Saumur, le 19 octobre 1870.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Dans les circonstances actuelles, il est plus que jamais du devoir de tous les contribuables de solder leurs impôts.

Le percepteur invite toutes les personnes qui

n'ont pas acquitté les termes échus à se libérer dans un délai de huit jours.

Saumur, le 15 octobre 1870.

Le Percepteur, VÉTAULT.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 17 septembre au 14 octobre.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.		
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	
BOUCHERS.										
MM.										
1	Remare (1).	3	6	11	20	7	54	2	8	66
2	Tessier.	2	3	1	4	8	39	17	54	1
3	Touche.	1	1	3	2	3	29	17	35	8
4	Girard.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5	Vaillant.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Corbinau.	8	»	9	»	9	42	3	12	78
7	Laigle.	1	»	4	»	1	16	»	4	28
8	Prouteau.	1	»	2	»	4	21	»	15	18
9	Chalot.	5	»	1	»	4	27	»	44	14
10	Pallu.	2	»	7	»	4	34	»	6	32
—										
CHARCUTIERS.										
MM.										
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	11	7	»
2	Baudoin.	»	»	»	»	»	»	5	3	»
3	Baudoin-R.	»	»	»	»	»	»	9	8	»
4	Brunet.	»	»	»	»	»	»	10	3	»
5	Vilgrain.	»	»	»	»	»	»	3	3	»
6	Sanson.	»	»	»	»	»	»	8	6	»
7	Sève.	»	»	»	»	»	»	9	2	»
8	Moreau.	»	»	»	»	»	»	9	10	»
9	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	6	2	»
10	Rousse.	»	»	»	»	»	»	4	4	»
11	Raineau.	»	»	»	»	»	»	7	5	»

(1) Un veau refusé pour défaut de poids.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Tours, 19 octobre, 2 h. 15 soir.

Le ministre de l'intérieur à MM. les préfets. CIRCULAIRE.

Hier Châteaudun barricadé, défendu par 900 francs-tireurs et par garde nationale, a soutenu, de 1 heure à 10 heures du soir, attaque et bombardement de la part de plusieurs milliers d'ennemis, venus avec deux batteries, 4 mitrailleuses, 1 obusier à bombes incendiaires.

Prussiens ont subi de grandes pertes, mais défenseurs décimés dans cette lutte héroïque, ont dû quitter ville en partie incendiée.

En Normandie on ne signale que l'apparition de quelques cavaliers ennemis à Grandvilliers.

Vesoul serait occupé par l'ennemi.

Rien de nouveau sur la Loire.

Le général Trochu s'occupe de former dans Paris une armée de 200,000 hommes, composée des meilleurs éléments de la défense de la capitale, et qui prendront l'offensive contre l'ennemi.

Pour les nouvelles diverses : P. GODET.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} août au 4 octobre.

DÉCÈS.

2 août, Valentin Bodère, propriétaire, 72

ans, rue du Portail-Louis; — 3, Armand Lamazière, 8 jours, rue de Fenet; — 4, Ermance Besnard, sans profession, 33 ans, épouse Augustin Beaumont, ancienne route de Tours; — Isidore-Augusta Laurent, marchand de fruits, 40 ans, ancienne route de Tours; — 5, Outreman, mort-né (masculin), rue de l'Echelle; — 6, François Richard, aubergiste, 53 ans, rue du Portail-Louis; — 8, Charlotte-Jeanne Têtedoye, montée du Fort; — 9, Jules Brière, propriétaire, 62 ans, rue de la Monnaie; — 10, Pierre-Paul-Olivier Bonnin, voyageur de commerce, rue de Rouen; — Beudin, mort-né (masculin), rue des Bouchers; — 11, François Boisauvert, journalier, 74 ans, à l'Hospice; — Augustine-Alexandrine Barbier, 1 mois, rue de Fenet; — 13, Charles Gaucher, serrurier, 65 ans, à l'Hospice; — 14, Rapaud, mort-né (masculin), place de la Bilange; — Louis Véronneau, cultivateur, 45 ans, à l'Hospice; — Charles Aubineau, 20 ans, journalier, à l'Hospice; — 15, Albert Montaudon, 15 jours, rue de l'Hôtel-Dieu; — Etienne-Henri Rapaud, 1 jour, place de la Bilange; — Valentin Vigneron, cultivateur, 27 ans, à l'Hospice; — Lucie Cherrier, sans profession, 59 ans, veuve Martin Roblin, quai de Limoges; — 18, Julie Ventage, couturière, 60 ans, à l'Hospice; — Lucile Favre, 68 ans, propriétaire, montée du Fort; — 19, Marie Hardouin, 5 mois, rue de la Basse-Ile; — 20, Denis Louet, employé au Gaz, 64 ans, rue de l'Abreuvoir; — 24, Elise Jouette, sans profession, 34 ans, épouse Emile Davoine, rue St-Nicolas; — Eugénie-Marie Blandin, 7 mois, rue Basse-Sancier; — Auguste Barré, journalier, rue de la Basse-Ile; — 25, Louise Bougouin, Journalière, 68 ans, veuve Louis Pin, rue de la Visitation; — Marie-Marguerite Mariet, journalière, 80 ans, veuve Charles Poirier, à l'Hospice; — 26, Joseph-Eustache Toquebiol, journalier, 59 ans, rue du Pressoir-St-Antoine; — 28, Marie Hersan, rentière, 77 ans, Grand'Rue; — Etienne Fouet, chapeletier, 70 ans; — 29, Marie Vincelot, sans profession, 45 ans, rue de la Visitation; — Héloïse-Alphonsine Labée, sans-profession, 40 ans, rue St-Jean.

1^{er} septembre, Charles Malécot, 6 mois, rue des Bouchers; — René Berthelot, menuisier, 50 ans, à l'Hospice; — Julie Poyet, sans profession, 54 ans, épouse Edouard Pinot, au Petit-Puy; — 2, Marie Montaudon, 7 ans, rue de l'Hôtel-Dieu; — Louise Petiot, lingère, 41 ans, épouse Antoine Coursolle, à l'hospice; — 3, Louis Delabarre, 60 ans, revendeur, rue du Petit-Versailles; — 4, Charles-Désiré-Grégoire Bouchard, 5 mois, rue du Pressoir-St-Antoine; — 5, Rachel Masse, 1 mois, route de Varrains; — Lambert, mort-né (féminin), rue de la Visitation; — 6, Euphrasie Gaulay, propriétaire, 82 ans, rue d'Orléans; — 9, Armand Martin, 1 an, rue de Fenet; — Renée Toulon, domestique, 48 ans, veuve Louis Champion, à l'hospice; — Marc-Antoine-Badin, serrurier, 68 ans, rue Dacier; — 10, Fernand-Edelbert Meunier, peintre, 20 ans, rue Neuve-Beaupaire; — Henri-Gustave Lambert, 18 mois, rue de la Gueule-du-Loup; — Emélie-

Palmyre Bouju, 18 mois, rue de la Visitation; — 13, Justin Loyal, cordier, 17 ans, à l'hospice; — 15, Eugène Cebron, 8 jours, rue de Fenet; — Eugène Allouin, tonnelier, 20 ans, à l'hospice; — Charles Liabastre, soldat au 6^e lanciers, 25 ans, à l'hospice; — 17, Pierre Vannard, marinier, 54 ans, rue St-Michel; — 18, Louise-Marie Houdemon, sans profession, 82 ans, veuve Joseph Denuault, place de Nantilly; — Marie-Pauline Lusson, sans profession, 66 ans, veuve François Beaujean, rue Dallier; — 20, Henri Gigault, teinturier, 40 ans, rue St-Nicolas; — Renée-Pelagie Lecomte, propriétaire, 67 ans, veuve Pierre-Alexis Blanchet, rue d'Orléans; — 23, Mathurin Deruet, menuisier, 74 ans, Porte du Bourg; — Henriette Méchin, journalière, 78 ans, à l'hospice; — 25, Eugène-Frédéric Leroy, 9 mois, ancienne route de Tours; — 29, Migot, mort-né (masculin), rue Cendrière.

1^{er} octobre, Eulalie Etamine, sans profession, 42 ans, à l'hospice; — Marie Dubois, sans profession, 68 ans, veuve François Peltier, route de Varrains; — Henriette Moreau, chapeletière, 25 ans, épouse Martin Buzard, rue du Pressoir-St-Antoine; — 2, Marie Davila, domestique, 18 ans, à l'hospice; — 4, Adolphe Pouzet, rentier, 46 ans, rue St-Lazare; — Maxime Goujon, menuisier, 18 ans, à l'hospice.

La rentrée du pensionnat de M^{lle} BERGAULT, place du Petit-Thouars, aura lieu le lundi 3 octobre.

M^{lle} Augustine BERGAULT donnera, comme par le passé, des leçons particulières. (359)

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
LES MARQUES DE FABRIQUE
avec
le véritable nom.

Santé à tous par la douce *Revalscière du Barry*, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. — En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalscière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY, ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (452)

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT, Près Saumur. (181)

A LOUER PRÉSENTMENT,

UN APPARTEMENT, composé de deux pièces, avec jardin, situé rue des Capucins, maison Jagot. S'adresser au Directeur de l'usine à Gaz de Saumur. (339)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

CHARBONS DE TERRE

Anglais et Français.

COKE ET CHARBON DE BOIS. *

La Compagnie des Mines de Blanzay a l'honneur d'informer ses clients, qu'elle continuera à vendre du coke comme par le passé, quoiqu'elle ne renouvellera pas le traité qu'elle a avec l'Usine à Gaz de Saumur.

On trouvera également dans son magasin, quai Saint-Nicolas, des charbons de terre français et anglais de toutes qualités, ainsi que des charbons de bois.

Pour les renseignements et commandes, s'adresser à M. Paul JEUNETTE, représentant de la susdite Compagnie. (364)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

1867

EAU DENTIFRICE
PERFECTIONNÉE DU DOCTEUR

J.V. BONN

Fournisseur breveté de S. M. l'Impératrice

Ces Produits sont vendus 40 pour cent moins cher que les produits analogues; — au point de vue du parfum et des propriétés, ils ne le cèdent en rien aux spécialités les plus renommées, si même ils ne les surpassent.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs, — Paris, Province, Étranger. — GROS, DÉTAIL, 44, rue des Petites-Écuries, PARIS